

# Isolement au Tchad (Afrique centrale) de deux souches de *Malleomyces pseudomallei*

par A. PROVOST et M. VIGIER (\*)

La mélioïdose est une rareté en Afrique ; à notre connaissance, elle n'y a été signalée qu'une seule fois, en Afrique du Sud en 1944 (1) ; encore s'agissait-il de malade « ayant effectué un séjour dans le foyer endémique du Sud-Est asiatique » (2).

Il nous a été donné d'isoler à Fort-Lamy (Tchad) deux souches de bacille de Whitmore. C'est la relation de ces isollements, dans leur ordre chronologique, que nous rapportons ici.

Le premier isolement a été réalisé dans les conditions suivantes :

En novembre 1956, un bacille Gram-positif, appartenant vraisemblablement au genre *Listeria*, fut retiré du pus d'un abcès rétropharyngien d'un chameau ; une culture de ce germe fut inoculée à plusieurs chèvres pour faire la preuve de son pouvoir pathogène. L'une de ces chèvres mourut quelques heures plus tard et, de ses ganglions mésentériques (qui par ailleurs ne présentaient aucune lésion appréciable), fut isolé en culture pure *Malleomyces pseudomallei* (\*\*). Nous ne mentionnons pas les caractères culturels qui n'ont rien que de très classiques.

Il est vraisemblable, étant donné l'absence de lésions pouvant être rapportées à la mélioïdose lors de l'autopsie de la chèvre, que l'on avait affaire à un porteur saint. Ce cas n'est pas sans analogie avec celui que rapporte Girard à Madagascar (3), où seuls les ganglions rétropharyngiens d'une carcasse de porc avaient at-

tiré l'attention par leur caractère quelque peu hémorragique et où la preuve bactériologique de l'existence du bacille de Whitmore ne fut faite que par l'inoculation au cobaye d'un broyat de ganglion.

La chèvre en question était originaire des environs de Fort-Lamy. Il est exclu que ce fût un animal d'importation qui eût pu s'infecter ailleurs ; elle avait été achetée dans un village voisin en vue de la production de virus capripéste. La contamination de cet animal est donc bien autochtone.

Depuis cette époque, l'examen quasi systématique de ganglions mésentériques de chèvres n'a pu refournir de souche de *M. pseudomallei* ; il a par contre démontré la présence de nouveaux sérotypes de salmonelles (4).

Le second cas, en septembre 1959, concerne un tirailleur noir d'origine Tchadienne, qui fit un séjour en Indochine voilà près de cinq ans. Il était hospitalisé à l'infirmerie de garnison de Fort-Lamy avec le diagnostic d'angine ulcéromembraneuse. Un purpura s'installait rapidement, accompagné d'hyperthermie, d'épistaxis et d'hémorragies gingivales. La mort survenait sept jours après l'hospitalisation ; aucune autopsie ne put être pratiquée (5).

L'hémoculture, effectuée le sixième jour de la maladie, devait fournir un bacille de Whitmore en culture pure. Étant donné la symptomatologie, pouvait-on penser en Afrique, à une mélioïdose clinique ? Il n'est pas exclu que le bacille de Whitmore ne soit qu'un germe de sortie d'une autre infection.

Où a eu lieu la contagion ? Ce militaire a-t-il pu s'infecter en Indochine et le germe sommeil-

(\*) Avec l'aide technique de M. Guy Roland.

(\*\*) Qu'il nous soit permis de remercier M. Thibault de l'Institut Pasteur de Paris, qui voulut bien confirmer l'identité de nos souches.

Reçu pour publication : octobre 1959.

ler en une lésion profonde? Peut-on admettre une aussi longue latence? Ou bien doit-on envisager une contamination locale plus récente, comme le laisserait penser la présence de *M. pseudomallei* sur une chèvre autochtone?

Quoi qu'il en soit de ce cas humain, le cas caprin est, lui, indiscutable. On est alors conduit à se poser les questions suivantes :

L'existence de la mélioïdose au Centre-Afrique est-elle un fait ancien qui aurait échappé jusque là aux cliniciens, ou bien faut-il y voir une zoonose d'importation récente à la faveur des courants humains qui ont suivi les opérations militaires de la seconde guerre mondiale et de la guerre d'Indochine? Notons à l'appui de cette dernière thèse le « reclassement » de fonctionnaires français et vietnamiens en Afrique, dont quelques-uns auraient pu ramener d'Extrême-Orient l'infection à l'état latent. Cependant, dans le milieu naturel du Tchad, aride pendant plus de la moitié de l'année, la survie du bacille de Whitmore, germe hydrotellurique, est fortement sujette à caution ; les seules conditions climatiques viendraient singulièrement restreindre la contagion.

Cette note ne vise qu'à attirer l'attention sur la mélioïdose en Afrique, afin de préciser ou d'affirmer l'extension de cette affection.

*Institut d'élevage et de médecine vétérinaire des pays tropicaux :*

*Laboratoire de recherches vétérinaires de Farcha, Fort-Lamy (Tchad).*

## BIBLIOGRAPHIE

1. MAYER (J.-H.) et FINLAYSON (M.-H.). — *South Afr. Med. J.*, 1944, **18**, 109.
2. FOURNIER (J.) et CHAMBON (L.). — *La mélioïdose et le bacille de Whitmore. Editions médicales Flammarion, Paris.* 1958, p. 8.
3. GIRARD (G.). — *Le porc peut-il être un porteur sain du bacille de Whitmore. Bull. Soc. Path. exo.*, 1936, **29**, 712.
4. LE MINOR (L.), THOME (M.), PERREAU (P.), et CHARIE-MARSAINES (Ch.). — *Un nouveau sérotype de Salmonella : S. farcha. Ann. Inst. Pasteur*, 1959, **97**, 107-8.
5. PELISSIER (A.) et BRAUD. — *Bull. Soc. Path. exo.* (A paraître).

## SUMMARY

### Isolation of two strains of *Malleomyces pseudomallei* in Tchad (Central Africa)

The author's report on the isolation of two strains of *M. pseudomallei*, one from an indigenous goat, and the second from a soldier who had spent five years previously in Indochina. Is Melioidosis and old or a new disease in Central Africa ?

## RESUMEN

### Aislamiento en el Tchad (Africa Central) de dos cepas de *malleomyces pseudomallei*.

Los autores comunican el aislamiento de dos cepas *M. pseudomallei* en el Tchad, una de una cabra del país, y la otra de un militar que cinco años antes había efectuado una estancia en Indochina. La cuestión se centra en conocer si la melioidosis en Africa Central es una enfermedad antigua o bien de reciente introducción.